



Télévision du Monde

[FICHE PÉDAGOGIQUE]

Émission Tam-Tam « Les droits de l'enfant expliqués aux grands : IPPJ et après. »

Résumé

Bryan, 18 ans nous raconte son parcours. À 14 ans, il est placé en IPPJ, institution publique de protection de la jeunesse pour avoir commis des infractions. Il explique l'impact négatif que cette institution a eu sur lui. Il décrit l'hostilité, la haine et la peur qu'il a ressenties là-bas. Depuis plus de 4 ans, Bryan est pris en charge et accompagné par « La Pommeraie », une asbl œuvrant dans le cadre de l'aide à la jeunesse. Au près d'autres jeunes de son âge, Bryan travaille sur son nouveau projet de vie. Récemment, il a fait l'expérience d'un séjour de « rupture » pendant trois mois au Bénin. Aujourd'hui, Bryan partage son expérience au près de Denis Rihoux, directeur de « La Pommeraie », qui met tout en œuvre pour faire avancer ces jeunes dans la vie.

Intention de Télévision du Monde

Télévision du Monde asbl (TDM), le Centre interdisciplinaire des droits de l'enfant (CIDE) de l'UNamur, l'Université Saint-Louis de Bruxelles sont à la base d'un projet commun sous la forme de capsules vidéos intitulés Les Droits de l'enfants expliqués aux grands.

Partant du constat que les Droits de l'enfant tels que définis par la Convention Internationale de 1989 sont souvent mal connus ou mal compris, ce projet audiovisuel vise à sensibiliser et à informer le spectateur sur ce que sont les Droits de l'enfants et sa mise en œuvre en Belgique francophone.

FICHE PÉDAGOGIQUE

Émission Tam-Tam « Les droits de l'enfant expliqués aux grands : IPPJ et après. »

TDM a réalisé des portraits de jeunes qui ont accepté de nous livrer un peu de leurs parcours et est allé à la rencontre d'organisations œuvrant dans le renforcement des Droits de l'Enfant par des actions concrètes et positives. Les propos de Bernard De Vos, Délégué aux Droits de l'enfant ponctuent chaque sujet et permettent d'apporter du recul par rapport au texte légal de la Convention.

Chaque émission est consacrée à une thématique relative aux droits de l'enfant soit l'école et le Handicap, les mineurs étrangers non accompagnés (MENA), l'enfermement et l'adoption.

Outre la diffusion TV et WEB, les capsules serviront également de matériaux pour l'enseignement des droits de l'enfant à l'université.

Pistes de réflexions

- Quelle connotation ont les IPPJ en Belgique ?
- Quelle image avons-nous des jeunes qui ont fréquenté les IPPJ en Belgique ?
- Existe-t-il des alternatives à l' IPPJ ?
- L'IPPJ. est-elle le dernier recours en termes de sanction quand un jeune a commis un/des fait(s) répréhensible(s) ?
- Qu'apprend-on en IPPJ ? Comment sont scolarisé les jeunes ? Ont-ils un enseignement adapté ?
- Est-ce judicieux d'enfermer des jeunes « délinquants » au même endroit ? Ne devrions-nous pas les inclure dans des structures mixtes ?
- Comment se passe la vie au quotidienne dans un IPPJ ?
- Quels sont les droits des jeunes en IPPJ ?
- Qui sont les jeunes concernés ?
- Après un séjour en IPPJ, les risques de récidiver augmentent-ils ou diminuent-ils?

FICHE PÉDAGOGIQUE

Émission Tam-Tam « Les droits de l'enfant expliqués aux grands : IPPJ et après. »

- Comment intégrer une association comme la Pommeraie ?
- Pourquoi faire un séjour de rupture ?
- Comment rendre confiance à un jeune en IPPJ ? Comment se passe le retour à la normal ? Est-ce les risques de récidiver augmentent ou diminuent après un séjour en IPPJ ?
- Comment intégrer un partenariat constructif avec le cercle familial dans le processus de reconstruction et de réintégration du jeune ?
- Quels outils le jeune en IPPJ peut-il mettre en œuvre de lui-même pour se reconstruire s'il est isolé de la société ?
- Comment faire pour valoriser le travail effectué en IPPJ par le jeune une fois de retour dans la société et éviter la stigmatisation ?

Pour en savoir plus :

- La Pommeraie : <http://www.pommeraie.be/>
- IPPJ : <http://www.aidealajeunesse.cfwb.be/>
- « Je suis placé en I.P.P.J. ... » Module
- Les droits des jeunes placés en I.P.P.J.
- Violences, parlons jeunes ! : <http://violenceparlonsjeunes.tumblr.com/>
- Genepi Belgique. Actions de sensibilisation du public sur les questions carcérales.
- La Libre. « Trois mois au Bénin, pour "déconnecter" le jeune et provoquer un déclic. »
- Service droit des jeunes : <http://www.sdj.be/>
- Site du Délégué Général aux droits de l'enfant
- Convention internationale des droits de l'enfant